



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

# Indicateurs Pour l'Amélioration de la Qualité et la Sécurité des Soins

## Qualité de la tenue du dossier patient en soins de suite et de réadaptation

Résultats nationaux de la campagne 2014

Données 2013

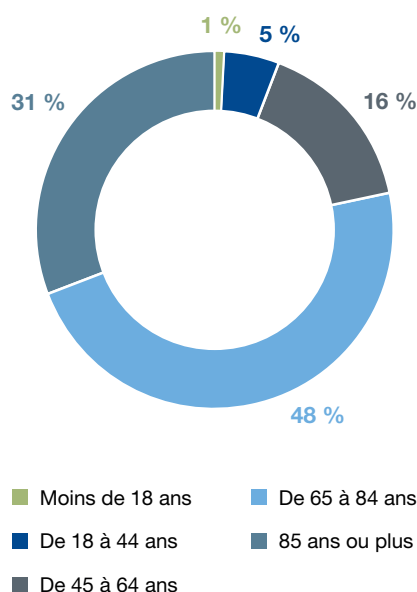
4<sup>e</sup> campagne nationale

- ▶ 99 % des établissements concernés ont participé au recueil national des indicateurs, soit 1 405 ES.
- ▶ 113 997 dossiers patient évalués au niveau national.
- ▶ 5 indicateurs recueillis par les établissements.
- ▶ 4 indicateurs diffusés publiquement sur le site Scope Santé.

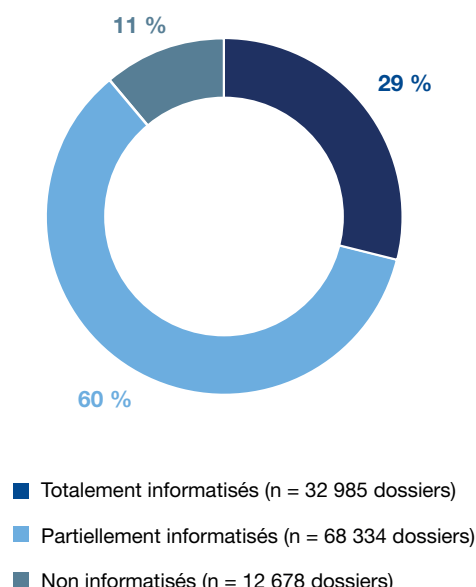
## Caractéristiques des dossiers évalués

Entre le 1<sup>er</sup> mai et le 31 octobre 2013, les établissements de soins de suite et de réadaptation ayant au moins 80 dossiers de séjours uniques de patients, hospitalisés à temps plein au moins 8 jours, ont réalisé, en 2014, le recueil des indicateurs du thème « Qualité de la tenue du dossier patient en soins de suite et de réadaptation ».

**Répartition de l'âge des patients**  
**Campagne DPA SSR 2014 - données 2013**  
(Âge moyen 75 ans  
62 % de femmes – 38 % d'hommes)



**Informatisation des dossiers patient**  
**analysés (n = 113 997 dossiers)**  
**Campagne DPA SSR 2014 – données 2013**



**Proportion des éléments du dossier patient partiellement informatisés\***  
**Campagne DPA SSR 2014 – données 2013**

|                                                                 |      |
|-----------------------------------------------------------------|------|
| Observations médicales                                          | 51 % |
| Prescriptions médicamenteuses                                   | 89 % |
| Résultats des examens complémentaires                           | 44 % |
| Courrier de fin d'hospitalisation                               | 73 % |
| Dossier de soins infirmiers                                     | 52 % |
| Dossiers paramédicaux (kinésithérapeute, ergothérapeute)        | 49 % |
| Dossiers des travailleurs sociaux (assistant de service social) | 47 % |
| Dossiers des psychologues                                       | 39 % |

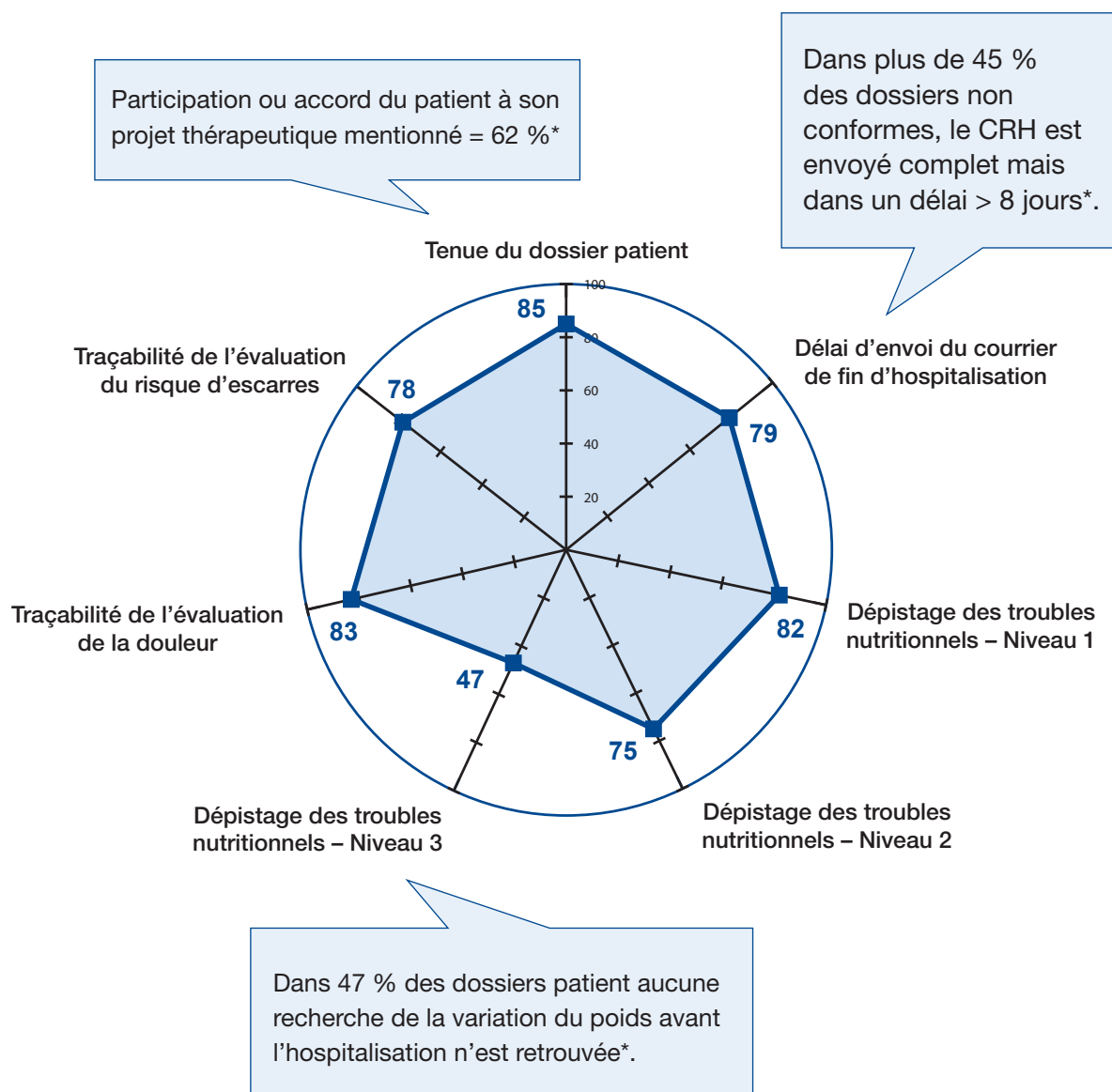
\* La somme n'est pas égale à 100 % car un dossier peut avoir plusieurs éléments informatisés.

## Variabilité inter établissement

La variabilité inter établissement est importante et varie de 0 % à 100 % pour quatre indicateurs : Délai d'envoi du courrier de fin d'hospitalisation, Dépistage des troubles nutritionnels (niveau 1), Traçabilité de l'évaluation de la douleur, Traçabilité de l'évaluation du risque d'escarres et de 26 % à 100 % pour l'indicateur Tenue du dossier patient.

## Résultats nationaux des indicateurs

### Moyennes nationales pondérées des indicateurs Campagne DPA SSR 2014 – données 2013



Les indicateurs obligatoires et diffusés publiquement sont assortis d'un objectif national de performance fixé à 80 %.

L'indicateur Traçabilité de l'évaluation du risque d'escarres est optionnel. 1 283 établissements ont choisi de réaliser le recueil de cet indicateur.

\* Figure en encadré ci-dessus un focus sur l'un des éléments constitutifs des indicateurs pour lesquels la non-conformité est la plus importante.

En vertu de l'article L. 6113-3 du code de la santé publique, tous les établissements de santé doivent faire l'objet d'une procédure de certification. Cette procédure a pour objet d'apprécier la qualité d'un établissement à l'aide d'indicateurs, de critères ou de référentiels.

Depuis 2006, la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) et la Haute Autorité de Santé (HAS) ont engagé des travaux pour mettre en œuvre un recueil généralisé d'indicateurs.

Depuis 2009, chaque établissement de santé concerné doit publier les indicateurs de qualité dont la liste est fixée annuellement par arrêté ministériel.

Pour chaque établissement répondant, les résultats individuels et comparatifs ainsi que l'analyse complémentaire sont accessibles sur la plateforme QUALHAS. Pour y accéder, contacter le Département de l'Information Médicale (DIM) de votre établissement.

**QUALHAS** : outil de management de la qualité pour les établissements de santé.

- Recueil standardisé et sécurisé des indicateurs nationaux.
- Restitution des résultats détaillés pour chaque établissement de santé.
- Restitution des résultats comparatifs (nationaux, régionaux, catégorie d'ES).

Pour tout établissement, les résultats sont affichés sur **Scope Santé**, site d'information sur la qualité de la prise en charge dans les établissements de santé à destination des usagers. Scope Santé affiche les :

- résultats des indicateurs diffusés publiquement par établissement ;
- résultats de la certification.



Le rapport complet est en ligne sur [www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr)

Prochaine campagne nationale de recueil en 2016

Décembre 2014